ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI VANDOR
SCI au capital de 10000 €
Siège social
3 RUE DE COLMAR 21000 Dijon
487 917 981 RCS de Dijon

L'AGE du 01/09/2024 a décidé de transférer le siège social 2 rue du Massif Central 03200 Vichy, à compter du 01/09/2024.
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : expire le 10/01/2105
Radiation au RCS de Dijon et réimmatriculation au RCS de Cusset

AL24015453

TRANSFORMATION

SAEMA CONSEIL
Société à responsabilité limitée
à associée unique
au capital de 1.000 euros.
Siège social
14 rue de la Gare
21190 MEURSAULT
RCS DIJON :922.439.971

Aux termes d'une délibération en date du 10 juillet 2024, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour,sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social,son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.
Le capital de la Société reste fixé à la somme de 1.000 euros. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes
Forme : La Société, précédemment sous forme S.A.R.L. a adopté celle de la Société par Actions Simplifiée.
Administration et Direction : Avant sa transformation en Société par Actions Simplifiée, la Société était gérée par Madame Valentine MARTIN, Gérante, demeurant 14 rue de la Gare 21190 MEURSAULT. Sous sa nouvelle forme, la Société est administrée par Madame Valentine MARTIN, Présidente,demeurant 14 rue de la Gare 21190 MEURSAULT.
Pour avis.

AL24015474

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

AGORA
ANDRE-LE-GROUPE
Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social
4 Place Jules Marey
21200 BEAUNE
850 806 894 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 25 septembre 2024,l'associé unique a décidé de transférer le siège social du 4 Place Jules Marey à BEAUNE (21200), au 13 avenue Albert 1er à DIJON (21000), avec effet au 01/10/2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24015661

CHANGEMENT DE DIRECTEUR GÉNÉRAL

A LUCIARTA
SAS au capital de 1 751 000 €
Siège social
6 Rue du Chaignot
21130 TRECLUN
947 875 431 RCS DIJON

Aux termes des décisions du Président du 04/07/2024, la société NIMYEG, SASU au capital de 2 824 600 €, dont le siège social est 6 Rue du Chaignot - 21130 TRECLUN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 950 781 351 RCS DIJON, a été nommée en qualité de Directrice Générale.
POUR AVIS
Le Président

AL24015671

MODIFICATION DU CAPITAL

LES ESPACES VERTS CHALONNAIS
Société civile
au capital de 150.000 €
SIEGE SOCIAL
4 Rue de la Ruotte
21200 BLIGNY LES BEAUNE
312 368 186 RCS DIJON

L'assemblée extraordinaire du 27/09/2024 a approuvé le projet de fusion établi le 12/09/2024 prévoyant l'absorption de la SC LA RUOTTE aucapital de 249.900 €, dont le siège social est à BLIGNY LES BEAUNE (21200) La Ruotte n° 4,438 381 808 RCS DIJON, le passif de cette société étant entièrement pris en charge par la SC LES ESPACES VERTS CHALONNAIS, société absorbante, et décidé, en rémunération de cet apport fusion, d'augmenter le capital de la Société de 223.740 € pour le porter à 373.740 € puis de le réduire de 76.500 € pour le ramener à 297.240 €.
L'objet social de la Société a été étendu à l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières, la souscription et la gestion de tout autre titre de placement ; la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles et la gestion de ces participations. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour Avis

AL24015677

DEMISSION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

DBOX
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social
15 Rue Haute
21220 COLLONGES LES BEVY
449 693 480 RCS DIJON

Aux termes d'une AG du 31/01/2023, l'associé unique a décidé de nommer à compter du 19 décembre 2022, en tant que Commissaire aux comptes titulaire le cabinet Agiliance Audit dont le siège social est sis 2 rue de la Croix de Mission 25660 SAONE qui, jusqu'à présent était Commissaire aux comptes suppléant, en remplacement de Monsieur Jean Marie André, 9 rue Faltans ZA Les Prés Chalots BP 47 25220 ROCHE LEZ BEAUPRE, démissionnaire, et ceci pour la durée de son mandat restant à courir.
Pour avis

AL24015695

DEMISSION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

DBOX
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social
15 Rue Haute
21220 COLLONGES LES BEVY
449 693 480 RCS DIJON

Aux termes d'une AGOA du 31/05/2023, il résulte que le mandat de la société AGILIANCE AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, dont le siège social est sis 2 rue de la Croix de Mission 25660 SAONE, arrivé à expiration n'est pas renouvelé et qu'il n'est pas désigné de nouveau Commissaire aux Comptes, les conditions légales de nomination n'étant plus remplies.

AL24015696

NOMINATION DE CO-GÉRANT

TOMMY GARAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 12 000 euros
Siège social
1 Route de Montbard
21140 SEMUR EN AUXOIS
523 350 809 RCS DIJON

Selon délibération du 15/03/2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Monsieur Pierre TOMMY-MARTIN, demeurant Ferme de Bel Air - 11 Rue de la Pépinière - 21410 AGEY, pour une durée illimitée à compter du 01/04/2024 et a décidé d'étendre l'objet social aux activités de prise et cession de participations par tous moyens dans toutes sociétés et gestion et administration desdites sociétés ; propriété, acquisition, par voie d'apport ou autrement de tous titres ou valeurs mobilières et gestion desdits titres ou valeurs mobilières ; réalisation de toutes prestations, notamment le conseil, l'assistance et l'organisation dans les domaines administratif, commercial, informatique, technique (biens manufacturés et d'équipement) et logistique pour le compte de sociétés dont elle détient ou non tout ou partie du capital ; conseil et assistance des entreprises dans leurs problèmes de stratégie, de politique interne et externe, de systèmes opérationnels et fonctionnels, notamment dans le domaine des études de marchés, de la communication, de l'information, de l'organisation et des relations publiques ; formation de personnel et assistance technique des entreprises ; commercialisation et promotion, sous toutes leurs formes, de tous produits émanant de la société ou de ses filiales et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Pour avis
La Gérance

AL24015701

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

FIDIA
Société par actions simplifiée
au capital de 484 000 euros
Siège social
10 Boulevard Carnot
Immeuble Le Richelieu
21000 DIJON
948 497 698 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée FIDIA a décidé de transférer le siège social du 10 Boulevard Carnot - Immeuble Le Richelieu, 21000 DIJON au 22 Rue du Meix de la Vigne - 21370 PRENOIS à compter du 1er septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Le Président

AL24015721

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SAS FIDIA PATRIMOINE
Société par actions simplifiée
à associée unique
au capital de 20 000 euros
Siège social
10 Boulevard Carnot
Immeuble Le Richelieu
21000 DIJON
813 414 281 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 10 Boulevard Carnot - Immeuble Le Richelieu, 21000 DIJON au 22 Rue du Meix de la Vigne - 21370 PRENOIS à compter du 1er septembre 2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
Pour avis
Le Président

AL24015722

PLUS D'INFOS SUR
www.agribourgogne.fr

LÉGAL FORMALITÉS
LIBERTÉ • EFFICACITÉ • FIABILITÉ

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : SCI LABBE CARNOT VOLTAIRE.
Forme : SCI.
Capital social : 12195 euros.
Siège social : 52 Boulevard CARNOT, 21000 DIJON.
778200337 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 septembre 2024, à compter du 10 septembre 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société : - Madame Marie-Claire PERROUD (épouse BAUT) (partant) - les associés ont décidé de porter la durée de la société à 50 ans de plus
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24015731

LÉGAL FORMALITÉS
LIBERTÉ • EFFICACITÉ • FIABILITÉ

CHANGEMENT DE GÉRANT

Dénomination : SCI CARNOT VOLTAIRE.
Forme : SCI.
Capital social : 16967.48 euros.
Siège social : 52 Boulevard CARNOT, 21000 DIJON.
778200295 RCS de Dijon.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10 septembre 2024, à compter du 10 septembre 2024, les associés ont pris acte de la modification de la gérance de la société :- Madame Marie-Claire PERROUD (épouse BAUT) (partant)- les associés ont décidé de porter la durée de la société à 50 ans de plus.
Mention sera portée au RCS de Dijon.

AL24015732

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

EMMA
Société à responsabilité limitée
au capital de 21 000 euros
Siège social
4 Place de l'Eglise
21120 MOLOY
RCS DIJON 451 181 952

L'AGE du 23 septembre 2024 a décidé d'étendre l'objet social à compter du 3 septembre 2024 à :la location, la vente de tous chalets et de roulottes ainsi que toutes habitations légères de loisirs,la réalisation de toute opération parahôtelière tel que la fourniture de repas ou de boissons,la production de spiritueux, bières ou alcools faiblement alcoolisés. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL24015733

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

ETABLISSEMENTS SUJOBERT
Société à responsabilité limitée
Au capital de 115 000 euros
Siège social
7 Route de Cîteaux
21250 BONNENCONTRE
338 496 557 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 30 septembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de modifier l'objet social et en conséquence de modifier l'article 2 des statuts comme suit : La Société a pour objet :Exploitation forestière, abattage, débardage et tous travaux forestiers s'y rattachant pour son propre compte ou pour le compte d'autrui ;Soutien à l'exploitation forestière ; Gestionnaire de transport externe ; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes.
Pour avis
La Gérance

AL24015741

NON DISSOLUTION

LGIoc
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social
7 rue de Cracovie
21000 DIJON
894 859 784 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 20 septembre 2024,l'Associée Unique, statuant en application de l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Mention sera faite au RCS de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL24015743

NON DISSOLUTION

FAJA
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social
3 Chemin de la Verpille
21200 MEURSANGES
920 195 906 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 30 juin2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président.

AL24015751

NON DISSOLUTION

FAIVR'IMMO
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social
3 Chemin de la Verpille
21200 MEURSANGES
921 827 440 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 28 juin2024, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS
Le Président.

AL24015752

MODIFICATION DU CAPITAL

C2P2F
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 712 279 euros
porté à 1 310 416 euros
Siège social
6, rue Champeau
21000 DIJON
890 175 110 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 24/07/2024 a décidé de réduire le capital social de 401 863 euros pour le ramener de 1 712 279 euros à1 310 416 euros par voie de rachat et d'annulation de 401 863 actions.Le Président a constaté en date du 30/09/2024 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.Les articles 6 - « FORMATION DU CAPITAL – APPORTS » et 7 « CAPITAL SOCIAL » des statuts ont été modifiés en conséquence :
Ancienne mention : Capital social : 1 712 279 euros
Nouvelle mention : Capital social : 1 310 416 euros
POUR AVIS
Le Président

AL24015762

// GÉRANCE

LA RUOTTE
Société civile
au capital de 249.900 €
Siège Social
La Ruotte n° 4
21200 BLIGNY LES BEAUNE
438 381 808 RCS DIJON

AVIS DE FUSION

L'Assemblée générale du 27/09/2024 a approuvé le projet de fusion en date du 12/09/2024prévoyant l'absorption de la Société par la SC LES ESPACES VERTS CHALONNAIS au capital de 150.000 € dont le siège social est 4 rue de la Ruotte 21200 BLIGNY LES BEAUNE, 312 368186 RCS DIJON, et décidé en conséquence, la dissolution anticipée sans liquidation de la Société,son passif étant entièrement pris en charge par la société LES ESPACES VERTS CHALONNAIS,absorbante.L'Assemblée extraordinaire du 27/09/2024 de la société absorbante ayant approuvé la fusion, la fusion et la dissolution de la Société sont devenues définitives à cette date.
Pour Avis

AL24015679

SELARL DE BIASI – DRAIN
Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée
au capital de 42 143 Euros
Siège Social
13 Bis rue Bernard Laureau
21110 GENLIS
RCS DIJON 514 835 347

AVIS DE FUSION

L'assemblée Générale Extraordinaire, en date du 5 septembre 2024, a :
-Approuvé la fusion entre la société ADB JBD, absorbée, et la société DE BIASI - DRAIN, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 42 143 euros, dont le siège social est 13 bis rue Bernard Laureau à GENLIS (21110), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS DIJON 514 835 347, absorbante ;
-Approuvé l'apport à titre de fusion à la société DE BIASI DRAIN, de tous ses éléments d'actif, sur la base des comptes arrêtés au 30/09/2023, pour une valeur de 1 304 815 €, moyennant la prise en charge de son passif d'une valeur de 990 890 €, soit un apport net de 313 925 €. La prime de fusion est de 271 788 €. Toutes les opérations actives et passives réalisées par la société ADB JBD entre le 01/10/2023 et la date de réalisation définitive de la fusion sont considérées comme faites pour le compte de la société DE BIASI - DRAIN.
Pour rémunérer cet apport, la société DE BIASI - DRAIN a augmenté son capital de 42 137 € par création de 42 137 parts sociales nouvelles de 1 € de nominal attribuées à l'associé de la société ADB JBD, à raison de 0,4213 part sociale de la société DE BIASI - DRAIN contre 1 part sociale de la société ADB JBD.
-Constaté l'augmentation de capital en résultant d'une montant de 42 137 €, le portant ainsi à la somme de 177 137 €,
-Décidé de réduire le capital de la société d'un montant de 134 994 € par annulation de ses propres parts sociales reçues par elle au titre de la fusion, celui-ci étant ainsi ramené à la somme de 42 143 €, divisé en 421 430 parts sociales de 0,10 € de valeur nominale. La différence avec la valeur d'apport/d'acquisition des titres, soit la somme de 909 646 € est imputée sur la prime de fusion dont le montant est ramené à 0 €.
-Décidé de modifier les articles VI et VII des statuts en conséquence de ce qui précède.
Ladite fusion est devenue définitive le 05/09/2024 ainsi qu'il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société ADB JBD du 05/09/2024 et de l'assemblée générale extraordinaire de la société DE BIASI DRAIN du 05/09/2024.
CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : 135 000 €
Nouvelle mention : 42 143 €
Mention sera faite au Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis

AL24015693

FRANCE FRAIS
Société par Actions Simplifiée
au Capital de 27 308 000 euros
Siège social
Route de Combertault
21200 Sainte-Marie-Blanche
434 493 672 RCS Dijon RCS

AVIS DE FUSION

Aux termes d'un acte de fusion établi sous seing privé en date du 29 juillet 2024 entre la SAS FRANCE FRAIS, société par actions simplifiée au capital de 27 308 000,00 euros dont le siège social est situé Route de Combertault, 21200 Sainte-Marie-La-Blanche, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le numéro 434 493 672, et la SARL DISTRILAIT, société à responsabilité limitée au capital de 30 000,00 euros dont le siège social est situé 194 rue du Bois des Cerisiers, 60100 CREIL,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Compiègne sous le numéro 318 842 879, la SARL DISTRILAIT transfère à la SAS FRANCE FRAIS, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, tous les éléments d'actif et de passif qui constituent le patrimoine de la SARL DISTRILAIT, sans exception, ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion, l'universalité de patrimoine de la SARL DISTRILAIT devant être dévolue à la SAS FRANCE FRAIS dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de fusion.Par décision en date du 30 septembre 2024, les associés de la SAS FRANCE FRAIS et de la SARL DISTRILAIT, ont approuvé dans toutes les stipulations le projet de fusion et la transmission du patrimoine universelle de la SAS FRANCE FRAIS et de la SARL DISTRILAIT.La fusion a pris effet rétroactivement d'un point de vue comptable et fiscal, le 1er avril 2024.Toutes opérations actives et passives, effectuées par la SARL DISTRILAIT depuis la date du 1er avril 2024jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la SAS FRANCE FRAIS.Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Dijon.

AL24015737

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

CESSION DE FOND DE COMMERCE
Rectificatif à l'annonce parue le 27 septembre 2024, édition n°1802 concernant la cession de fonds de commerce par Monsieur et Madame Fabrice GERMAIN à la SAS RESTAURANT LE TERROIR. Election de domicile pour les oppositions, lire : à l'Etude de Maître Clémence BAILLY, notaire à DIJON (21000), 1 Place de l'Europe, au lieu de lire : à l'Etude de Maître Clémence GARNIER, notaire à DIJON (21000), 10 Place de l'Europe.
Pour rectificatif.
Me Clémence DENAIN.

AL24015689

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 07/10/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Dossier Marey-sur-Tille et Cussey-les-Forges : parcelles de futaies résineuses, taillis simples et landes boisées - Urbanisme : RNU
Marey-sur-Tille 15 ha 41 a 87 ca 'LE SENTIER FEVENOT' : A-0594—0595—0596—0597—0599—0600 - 'LA BELLE CROIX' : A-0681—0682 - 'BORDIERE' : A-0577—0578—0579—0584—0585 - 'LA VOIE D AVELANGES' : A-0466—0476 - 'LES RANGS' : A-0652—0653—0654 - 'GREVILLEUX' : D-0091 - 'COTE DE MORFONTAINE' : D-0226—0235—0242—0243 - 'COMME THIERRY' : ZC-0008 - 'LA MAROILLE' : ZH-0009 - 'LES SAVIERES DE BEZANCIERE' : ZH-0029 - 'SOUS LA VOIE D IS' : ZN-0055—0060—0067 - 'COMME DE LA BRULEE' : ZN-0045
Cussey-les-Forges 6 ha 55 a 00 ca 'ARBATOIRE ET CHAMPS PAUTET' : B-0045—0616 - 'COTES DE VELLEREY' : C-0783—0784
Dossier Aubigny-en-Plaine, Brazey-en-Plaine et Esbarres : Location sur la totalité de la surface - Objectif : Maintien des fermiers en place
Aubigny-en-Plaine : Terre, pré, verger - Urbanisme : RNU
16 ha 65 a 43 ca 'LES AIGUILLONS' : ZH-0039 - 'LA CORVEE DES BIQUES' : ZH-0036—0037 - 'EN ROLLEE' : ZH-0064 - 'ES GRANDES COTES' : ZI-0050 - 'AU CHAIGNOT' : ZK-0071
Brazey-en-Plaine : Terre - Urbanisme : Zone A du PLU
4 ha 29 a 31 ca 'EZ VERDURES' : YS-0013 - 'LA TOPPE AU LOUP' : YV-0016
Esbarres : Terre - Urbanisme : Zone NC de la carte communale 41 a 40 ca 'LA CORVEE DU BOIS' : ZH-0004
Forléans : prés - Urbanisme : RNU - Objectif : Maintien du fermier en place
11 ha 44 a 98 ca 'LE RENOUILLY' : ZA-0094—0095
Dossier Gevrey-Chambertin et Morey-Saint-Denis : Objectif : maintien du fermier en place - Urbanisme : Zone Ap du PLU
Gevrey-Chambertin : Vignes AOP Passe-tout-grains Côteaux Bourguignons et Gevrey Chambertin
42 a 07 ca 'PAQU IER DES CHENES' : BH-0136 - 'LES SEUVREES' : BL-0122
Morey-Saint-Denis : Vignes AOP Morey-Saint-Denis
30 a 45 ca 'CLOS SOLON' : AC-0231
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **28/10/2024** à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24015770

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

DISSOLUTION ANTICIPÉE

BERBEY
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
en liquidation
au capital de 115000 euros
Siège social et de liquidation
54 Rue de Huchey
21110 GENLIS
504 621 855 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31août 2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 août 2024et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Barry MUIR, demeurant 54 Rue de Huchey, 21110 GENLIS, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir àla clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 54 Rue de Huchey, 21110 GENLIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL24015678

CCE Comptabilité Conseil aux Entreprises

CLÔTURE DE LIQUIDATION

BERBEY
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
en liquidation
au capital de 115 000 euros
Siège social et de liquidation
54 Rue de Huchey
21110 GENLIS
504 621 855 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2024 au siège social et de liquidation,l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Barry MUIR, demeurant 54 Rue de Huchey, 21110 GENLIS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis,
Le Liquidateur

AL24015684

DISSOLUTION ANTICIPÉE

ADB-JBD
Société de Participations financières de Profession Libérale
à Responsabilité Limitée
au capital de 100.000 euros
Siège social
13 B Rue Bernard Laureau
21110 GENLIS
RCS DIJON 901 781 609

L'assemblée Générale Extraordinaire, en date du 05 septembre 2024, a :
-Approuvé la fusion entre la société ADB-JBD, absorbée, et la société DE BIASI - DRAIN, société d'exercice libéral à responsabilité limitée au capital de 42 143 euros, dont le siège social est 13 bis rue Bernard Laureau à GENLIS (21110), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro RCS DIJON 514 835 347, absorbante ;
-Approuvé l'apport à titre de fusion à la société DE BIASI - DRAIN, de tous ses éléments d'actif, sur la base des comptes arrêtés au 30/09/2023, pour une valeur de 1 304 815 €, moyennant la prise en charge de son passif d'une valeur de 990 890 €, soit un apport net de 313 925 €. La prime de fusion est de 271 788 €. Toutes les opérations actives et passives réalisées par la société ADB-JBD entre le 01/10/2023 et la date de réalisation définitive de la fusion sont considérées comme faites pour le compte de la société DE BIASI-DRAIN.
Pour rémunérer cet apport, la société DE BIASI - DRAIN a augmenté son capital de 42 137 € par création de 42 137 parts sociales nouvelles de 1 € de nominal attribuées aux associés de la société ADB-JBD, à raison de 0,4213 part sociale de la société DE BIASI - DRAIN contre 1 part sociale de la société ADB-JBD.
Le capital social de la société DE BIASI - DRAIN a été réduit de la somme de 134 994 € par annulation des 134 994 parts sociales détenues par la société ADB-JBD, société absorbée, dans le capital de la société DE BIASI - DRAIN, société absorbante. La différence entre la valeur d'apport des titres annulés (909 646 €) et leur montant nominal (134 994 €) est imputée sur la prime de fusion, soit la somme de 271 788 € (la prime de fusion est ramenée à 0 €) et sur les réserves facultatives pour le solde, soit la somme de 637 858 €.
-Constaté que la société ADB-JBD sera dissoute sans liquidation au jour de la réalisation définitive de l'opération de fusion,
Ladite fusion est devenue définitive le 05/09/2024 ainsi qu'il résulte de l'assemblée générale extraordinaire de la société ADB-JBD du 05/09/2024 et de l'assemblée générale extraordinaire de la société DE BIASI - DRAIN du 05/09/2024.
Les actes et les pièces relatifs à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON.
Pour avis

AL24015694

ANNONCES LÉGALES

DISSOLUTION

ALLIANCE PARC AUTOS

SASU au capital de 100 €
Siège social
6 rue des Ares Cautains
21200 BEAUNE
RCS DIJON 920 043 957

L'assemblée générale extraordinaire du 12/08/2024 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 12/08/2024.
Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur Monsieur OUKERIMI Fayçal, demeurant 6 rue des Ares Fayçal, 21200 BEAUNE et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.
C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce DIJON.
Fayçal OUKERIMI

AL24015748

// CONSTITUTION

SNC LE DRAKKAR
Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social
8 route de Dijon
21250 POUILLY SUR-SAONE
RCS DIJON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée électronique en date du 28 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société en nom collectif
Dénomination sociale : SNC LE DRAKKAR
Siège social : 8 route de Dijon – 21250 POUILLY-SUR-SAONE
Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de vente de tabac, presse, Française des jeux, loto, P.M.U, bimbeloterie, articles de fumeur, cigares ; l'activité d'épicerie, de snack ;l'achat et la vente de cigarettes électroniques, e-liquides et accessoires pour cigarettes électroniques ; la gestion de tous types de comptes courants pouvant être distribués chez les buralistes ; la gestion de tous types de relais-colis.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérant : Madame Angélique BOUCHARD,demeurant 2 route de Montmain à POUILLY-SUR-SAONE (21250).
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.

AL24015635

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution du 26/09/2024
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique
Dénomination sociale : INTERVENTION SECURITE MANAGEMENT EVENTS
Siège social : 23 Rue du Tabourot 21470 BRAZEY EN PLAINE
Objet social :- la surveillance, la protection, la sécurité, le gardiennage, la préservation et la conservation de toutes personnes physiques ou morales, de droit privé ou public, de tous biens mobiliers ou immobiliers de toutes natures, de toutes installations, bâtiments, en tous lieux, en France et à l'étranger et ce, par les moyens humains et électroniques,- la mise à disposition, de tous moyens matériels et personnels en matière de sûreté définis par le livre VI du Code de la Sécurité Intérieure, et de sécurité incendie, l'étude ou la réalisation de toutes opérations de surveillance, de protection, de sécurité, de gardiennage, de préservation et de conservation des biens et des personnes.- toutes prestations en matière d'accueil et de contrôle relatives à toutes manifestations sportives,culturelles et événementielles.- toutes prestations de protection physique de personnes et prestations directement liées à la protection physique de personnes.- la vente de système d'alarme, télésurveillance, vidéo surveillance, de défibrillateur et de traceur chimique et en général toutes prestations et conseils en matière de sécurité
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 10 000 euros
Gérance : Monsieur Thierry DUVAL demeurant 23 Rue du Tabourot 21470 BRAZEY EN PLAINE
Immatriculation au RCS de DIJON
Pour avis
La Gérance

AL24015698

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : VICOME
FORME : société civile
CAPITAL : 240 010 €
APPORT EN NATURE : apport de 2 000 parts sociales de la société LAZARE CARNOT, SARL au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 34 Place Carnot 21200 BEAUNE, immatriculée sous le n°829.150.358 RCS DIJON, évaluées à 240.000 euros.
APPORT EN NUMERAIRE : 10 euros.
SIEGE SOCIAL : 3 Bis Chemin du Malaquin Hameau de Varennes 21200 RUFFEY LES BEAUNE (France)
OBJET : Détention et prise de participation dans toutes sociétés civiles, commerciales ou industrielles ; Gestion, pour son propre compte, de participations et de portefeuilles de titres par voie d'achat, d'échange, ou de cession ; Prestation de services concernant notamment les achats, la gestion de la trésorerie du groupe, les fonctions de direction technique et commerciale, de gestion, de coordination ou de contrôle ; Assistance financière, l'octroi de prêts, de financements, de garanties, au bénéfice des filiales et des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ; Acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 ans
GERANCE : M. Frédéric LARCHER et Mme Isabelle CHEVRIER demeurant tous deux 3 Bis Chemin du Malaquin Hameau de Varennes 21200 RUFFEY LES BEAUNE.
CESSION DE PARTS : Toutes les cessions de parts sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par une décision extraordinaire, y compris pour les cessions consenties aux ascendants ou descendants du cédant.
IMMATRICULATION : au RCS de DIJON

AL24015723

NIÈVRE

// MODIFICATION

MODIFICATIONS DES STATUTS

ARTO
SAS au capital de 400 000 €
Siège social : 64, rue des Chauvelles – 58000 NEVERS
929 667 970 RCS NEVERS

Aux termes des décisions de l'Associé Unique du 30/09/2024 il résulte les modifications suivantes de mentions antérieurement publiées à compter du 1er octobre 2024 :
- Forme juridique :
* ancienne mention : SPFPL à forme de SAS
* nouvelle mention : SAS
- Objet social :
* ancienne mention : Détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant chacune pour objet l'exercice de la profession de pharmacien
* nouvelles mentions : Activités financières d'investissement et de gestion des actifs financiers pour compte propre - Acquisition, gestion et cession de toutes valeurs mobilières, parts sociales et tous instruments financiers - Prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés - Acquisition, administration, exploitation par location ou autrement, vente de tous immeubles et biens immobiliers, de bois et forêts

AL24015674

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SCI BERRY-NIVERNAIS
Société Civile au capital de 76 432 €
Ancien siège social : 42, Boulevard Victor Hugo – 58000 NEVERS
Nouveau siège social : 153, Avenue Charles de Gaulle – 92200 NEUILLY SUR SEINE
441 026 853 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 28/05/2024, les associés ont décidé à compter du même jour de transférer le siège social de NEVERS (58) – 42, Bd Victor Hugo à NEUILLY SUR SEINE (92) – 153, Avenue Charles de Gaulle, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL24015706

MODIFICATION DE LA DURÉE

AMBULANCES DU NOHAIN
SAS au capital de 8 000 €
Siège social : Rue des Forgerons – Parc d'Activités du Val de Loire
58200 COSNE COURS SUR LOIRE
788 040 780 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 21/08/2023 les associés ont décidé de proroger la durée de la société initialement fixée à 50 ans de 99 ans à compter du 24/08/2023 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

AL24015724

CHANGEMENT DE CO-GÉRANT

MAISON MEDICALE DU CANTON DE LUZY

SISA au capital de 500 €
Siège social
5 - 7 Avenue Hoche
58170 LUZY
790 928 600 RCS NEVERS

Selon délibération du 17/06/2024, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Mme Anaïs GOUILLY, demeurant 4 Rue de la République - 58170 LUZY,pour une durée illimitée à compter du 17/06/2024.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
La Gérance

AL24015738

CHANGEMENT DE DIRIGEANTS

CLAMECY DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
Capital de 43 719 Euros
Siège social
Rue Antoine de Saint Exupéry
58500 CLAMECY
RCS: 334 898 277
RCS NEVERS
SIRET: 334 898 277 000 28

Suivant délibération du Conseil de Parrainage du 1er Octobre 2024, il a été nommé, avec effet de la même date, pour une durée de 6 années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 Janvier 2030, en qualité de Président, Madame Létitia BELLANGER domicilié à CLAMECY (58500) Avenue Saint Exupéry, en remplacement de Monsieur Laurent FROGER, démissionnaire. Suivant même délibération, il a été pris acte de la démission de Madame Sophie MADELEINE de ses fonctions de Directeur Général, avec effet du 1er Octobre 2024.
Il n'a pas été pourvu à son remplacement. Le dépôt prescrit par la loi sera effectué auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS.
Pour Avis
Le Président

AL24015739

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Siège social
BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. :
VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS
6 rue Hoche
ORLEANS
3/5 Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 24/09/2024, enregistré le 27/09/2024 au SPFE de NEVERS, Dossier 2024 00017738 Référence 5804P01 2024 A 00541,la société BEKKOUR, SARL au capital de 8000 euros, dont le siège social est situé 3, Place de la Gaîté 58270 SAINT BENIN D'AZY immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 813 402 807 déclarée en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 15/04/2024, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par Ordonnance du Juge Commissaire le 23/07/2024 a cédé à la commune de SAINT BENIN D'AZY, domiciliée en la mairie,1, place de la République 58270 SAINT BENIN D'AZY, son fonds de commerce de bar-snacking exploité sous l'enseigne « LE BISTROT DES COPAINS » à SAINT BENIN D'AZY (58270) ,9, Place de la République , avec transfert de propriété et entrée en jouissance au 24/09/2024, au prix de 5000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 3 250 euros et aux éléments corporels pour 1750 euros.
Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL24015687

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Rectificatif de l'annonce concernant la dissolution de la SCI LA PECHERIE dont le siège est à COSNE COURS SUR LOIRE (Nièvre) 21 rue Charles Floquet immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 348 694 886, publiée le 14/10/2022 sous le n° AL22004500 :
Il y a lieu de rectifier la date du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire, ainsi que la date de la dissolution. Au lieu de 27 septembre2022, il y a lieu de lire : 25 septembre 2024.
POUR AVIS
Le liquidateur

AL24015685

// DIVERS

DÉCISIONS DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ALENÇON

Le 30/09/2024 : conversion en liquidation judiciaire de la société **MAISONS CLAIR LOGIS (SAS)**.
Promotion immobilière de bâtiment à usage d'habitation ... - 191, avenue du Général Leclerc - 61000 Alençon - RCS Alençon 775 629 173 - avec établissements secondaires RCS Cusset, RCS Montluçon, RCS Aix-en-Provence, RCS Nîmes, RCS Toulouse, RCS Montpellier, RCS Grenoble, RCS Vienne, RCS Nevers, RCS Clermont-Ferrand, RCS Lyon, RCS Chambery, RCS Montauban, RCS Avignon, et RCS Bourg-en-Bresse - Liquidateur : SELARL C. BASSE (Me Christophe BASSE) - 26, rue Jullien - 61000 ALENÇON et SELARL SBCMJ (Me Pascaline GOUBARD) - 2, rue des Gladiateurs - 72000 LE MANS - Administrateurs avec mission d'administrer l'entreprise pour la durée de la poursuite d'activité : SELARL TRAJECTOIRE (Me Charles BEAUSSART) - 26 rue Jullien 61000 ALANCON et SELARL FHBX (Me Nathalie LEBOUCHER) - 17 Rue du Port - 27400 LOUVIERS - a fixé la date de cessation des paiments au 30/09/2024.

AL24015690

Le 30/09/2024 : Arrêté du plan de cession totale de la liquidation judiciaire de la société **MAISONS CLAIR LOGIS (SAS)**. RCS Alençon 775 629 173.
Promotion immobilière de bâtiment à usage d'habitation, conception et commercialisation de maisons d'habitation ... - 191, avenue du Général Leclerc - 61000 Alençon - avec établissements secondaires RCS Cusset, RCS Montluçon, RCS Aix-en-Provence, RCS Nîmes, RCS Toulouse, RCS Montpellier, RCS Grenoble, RCS Vienne, RCS Nevers, RCS Clermont-Ferrand, RCS Lyon, RCS Chambery, RCS Montauban, RCS Avignon, et RCS Bourg-en-Bresse au profit de la SAS Maisons Demeurance - Rue du Clos Matignon 35400 SAINT-MALO.

AL24015691

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRES UNIVERSELS

Date d'établissement du procès-verbal d'ouverture et de description du testament : 3 octobre 2024, suivant acte reçu par Maître JOURDIER, notaire à DECIZE (Nièvre).
Défunt :Henriette DENIS, né à CERCY LA TOUR (58340), le 8 mai 1932,célibataire, décédé à DECIZE (58300), le 15 septembre 2024,ayant institué un (des) légataire(s) universel(s). Toute opposition devra être formée auprès du notaire chargé de la succession dans les conditions de l'article 1007 du Code Civil.
Pour avis.

AL24015728

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE CREZAN

SCI Au capital de 1 000 €
20 Route des Chaboureaux 58310 BITRY
917 947 863 RCS NEVERS

Aux termes d'une AGE en date du 03/10/2024, les associés ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Monsieur Cédric JULIEN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de liquidation à compter du 30/09/2024.
La société sera radiée du RCS de Nevers.
Pour avis
Le liquidateur.

AL24015746

// CONSTITUTION

Maître Éric de LAGUERENNE
SELARL EDL AVOCAT
Avocat au barreau de BOURGES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP en date du 30 septembre 2024, il a été constitué une société régie par la loi et les dispositions réglementaires en vigueur, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme sociale : Société par Actions Simplifiée
Dénomination sociale : SAS RAULT
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation
Siège social : Le Bas de Fours 58250 FOURS
Capital social : 1.000 € au moyen d'apports en numéraire
Objet social : L'achat, la vente, le négoce, le commerce et le transport de bestiaux, bétail et notamment de bovins
Président : Monsieur Adrien RAULT, demeurant à VANDENESSE (58290), 16 route de Cercy La Tour
Directeur Général : Monsieur Jean Luc RAULT, demeurant à FOURS (58250) Le Bas de Fours
Admission aux assemblées et droit de vote : chaque actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives par lui même ou par un mandataire, chaque action donnant droit à une voix
Cession d'actions : la cession d'actions est soumise à la procédure d'agrément donné par la collectivité des associés
Immatriculation de la Société au RCS de Nevers
Pour avis et mention
Le Président

AL24015655

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société :
Dénomination sociale : FISCHER BRINON
Forme : Société Civile Immobilière
Siège social : 20 rue Achille Millien, 58420 GRENOIS
Objet : L'acquisition, la construction, la transformation, l'aménagement, la détention, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation et la gestion par location ou autrement, de tout bien ou droit immobilier, bâti ou non et de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question détenu directement ou indirectement en pleine propriété, en usufruit ou en nue-propriété ou par voie de bail.
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 €
Gérant : M. Antoine FISCHER, 20 rue Achille Millien, 58420 GRENOIS
Cession de parts libre entre associés et soumise à agrément aux tiers.
Immatriculation au RCS de NEVERS.

AL24015736

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé du 20/09/2024, il a été constitué la société présentant les caractéristiques suivantes:
Forme : SASU
Dénomination : BYS ASSURANCE
Nom commercial : BYS ASSURANCE
Objet : Activités des agents et courtiers d'assurances consistant en la vente, la négociation ou le démarchage de contrats d'assurance de rente et d'autres formes de contrat d'assurance. Les actes de conseils en placements financiers, fiscaux, opérations de commissions, d'investissements, de prestations de services et prestations informatiques.
Siège social : 14 impasse du Coteau (Les Godards du Haut), 58350 COLMERY.
Capital : 1000 Euros divisé en 100 actions de 10 Euros chacune.
Durée : 99 ans.
Président : GUERRAULT Benoit demeurant 14 impasse du Coteau (Les Godards du Haut) 58350 COLMERY
Immatriculation au RCS de NEVERS

AL24015761

YONNE

// MODIFICATION

TRANSFORMATION

MATIERE NOIRE

EURL au Capital de 100 €
Siège Social
20 rue du Patis
89130 TOUCY
RCS AUXERRE 840 174 536

Suivant acte sous seing privé en date du 18/09/2024 à Auxerre, il a été décidé la transformation de la société en SARL.
Siège social : 20 rue du Patis - 89130 Toucy.
Capital : Cent - 100 - euros.
Objet Social : La société a pour objet en France et à l'étranger :
Prestations de création de supports et actions de communication et conseil en stratégie multimédia et toutes activités annexes, connexes ou complémentaires s'y rattachant directement ou indirectement ;
Plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social, ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement ;
Réalisation pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, de toutes les opérations rentrant dans son objet ;
Prise de participation sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes affaires et entreprises françaises et étrangères quel que soit leur objet.
Gérante : Madame Leticia OTERO, née le 10 juin 1970 à Bahia Blanca, Demeurant 20 rue du Patis - 89130 Toucy, de nationalité Française.
Liste des souscripteurs : Associé 1 : Madame Leticia OTERO, née le 10 juin 1970 à Bahia Blanca, Demeurant, 20 rue du Patis - 89130 Toucy, de nationalité Française. Le capital social est fixé à la somme de cent euros (100 euros). 600 actions de 0.1 euro chacune, numérotées de 1 à 600 entièrement souscrites, libérées et attribuées à hauteur 600 actions à Madame Leticia OTERO Associé 2 : Monsieur André Louis BOUCHENTOUF, né le 12 avril 1964 à Migennes, demeurant, 20 rue du Patis 89130 Toucy, de nationalité Française.
Le capital social est fixé à la somme de cent euros (100 euros).400 actions de 0.1 euro chacune, numérotées de 601 à 1000 entièrement souscrites, libérées et attribuées à hauteur 400 actions à Monsieur André Louis BOUCHENTOUF.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AUXERRE.
Mention au RCS d'AUXERRE.

AL24015649

TRANSFORMATION

Le 26.9.2024 l'associé unique de la SARL MOP CREATION au capital de 5.000€, siège social à CHEVANNES (89240) La Biche 2B imp. du Calvaire, 849 232 145 RCS AUXERRE, a décidé de transformer la société en SAS à compter du même jour et de nommer un Président.
ANCIENNES MENTIONS PUBLIEES : Forme : SARL Gérant : M. J. POUDEROUX CHEVANNES (89240) La Biche 2B imp. du Calvaire NOUVELLES MENTIONS : Forme : SAS Président : M. J. POUDEROUX CHEVANNES (89240) La Biche 2B imp. du Calvaire.
Les mentions précédemment publiées sont en outre complétées par les suivantes :
Admission aux Assemblées : Tout associé a le droit de participer aux Assemblées et de s'y exprimer ;
Exercice du droit de vote : le droit de vote est proportionnel à la quotité du capital possédé et chaque action donne droit à une voix ;
Clauses restreignant la libre disposition des actions : néant.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE.

AL24015651

CHANGEMENT DE GÉRANT

L'AGM du 18.12.2023 des associés de la SARL SOTRAIMA au capital de 7.500 €, siège social à ETIGNY (89510) 10, rue des Drubes, 442 792 685 RCS SENS, a constaté le décès d'un co gérant, M. MINET et ne l'a pas remplacé.
ANCIENNE MENTION PUBLIÉE : Gérants : D. MICHEL, 12, rue Sous Murs 8900 AUXERRE et P. MINET 14, rue des Acacias 89100 PARON.
NOUVELLE MENTION : Gérant : D. MICHEL, 12, rue Sous Murs 89000 AUXERRE.

AL24015660

CHANGEMENT DE GÉRANT

SARL BOUCHERIE

DU PILORI
Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 €
Siège social
7 Place du Pilori
89300 JOIGNY
RCS SENS 522 414 663

Aux termes d'une délibération en date du 30 Septembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a :
- constaté la démission de leurs fonctions de cogérants de Messieurs Frédéric GIRARDOT et Michaël DEFOIS à compter de ce jour.
- nommé Mme Angélique DEFOIS demeurant 8 Rue d'Epizy 89300 JOIGNY, en tant que gérante à compter de ce jour.
Pour avis,
La gérance

AL24015686

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

O'MARCHE DU MONDE SAS

au capital social de 6.000 Euros
Siège social
15 – 17 Boulevard Aristide Briand
89100 SENS
SIREN 983 202 185 R.C.S. SENS

Le 30/09/2024, la collectivité des associés de la société a :
- pris acte de la démission de M. Remzi KURBAN de ses fonctions de Président à compter du 30/09/2024
- décidé de nommer Président M. Osman DEVECI demeurant 1 rue de la Folie Jeannot à SENS (89100) en remplacement de ses fonctions de Directeur Général, à compter du 30/09/2024.
Pour avis

AL24015683

MODIFICATIONS DES STATUTS

CMS ENERGIE SOLAIRE

SAS au capital de 2000 €
Siège Social
42 rue rene binet
89100 SENS
983854449 RCS de SENS

Par AGE du 01/10/2024, il a été décidé à compter du 01/10/2024 :
D'adjoindre à l'objet social les activités de : BARDAGE, ETANCHEITE, CHARPENTE METALLIQUE, COUVERTURE
Statuts modifiés en conséquence
Mention au RCS de SENS

AL24015700

NOMINATION DE GÉRANT

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE AMPELOS

GFA au capital de 365,88 euros
Siège social
45 Grande rue
89800 FONTENAY-PRÈS-CHABLIS
341 092 229 RCS AUXERRE

Suite à la consultation écrite du 4 mars 2024 ayant effet au 19 mars 2024, les associés ont : – Nommé aux fonctions de gérant : M. Harald NIEMANN, demeurant à KASSEL, D34131, (Hesse - Allemagne), Odenwaldstrasse, 34,Mme Maja NIEMANN épouse KRÄMER, demeurant à REUTLINGEN, D72762, (Bade-Wurtemberg - Allemagne), Raabestrasse, 23,Mme Camille BESLE, demeurant à SAINT-CLOUD (92210), 90 rue de Garches,– Décidé de réduire le capital social de 60,98 €, le portant à 304,90 €.
Pour avis, la gérance.

AL24015735

S.J.B. Société d'Avocats

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT

ATELIER SOL'AIR

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 500 euros
Siège social
22 Bis Impasse des Boussicats
89000 AUXERRE
980845655 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 1er octobre 2024, il résulte que :- Madame Sabine JARDON, demeurant 22 Bis Impasse des Boussicats – 89000 AUXERRE a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Madame Martine POUGAUD,démissionnaire, à compter du 1er octobre 2024.- Madame Sabine JARDON a démissionné de ses fonctions de Directrice Générale, à compter du 1eroctobre 2024.

AL24015740

NON DISSOLUTION

ENTREPRISE JULIEN

Société par actions simplifiée
Au capital de 500 euros
Siège social
12 Chemin d'Auxerre – Bleury
89110 POILLY SUR THOLON
917 981 920 RCS
SENS

Aux termes d'une décision du 02/09/2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
Le Président

AL24015749

CHANGEMENT DE GÉRANT

S.L-P

Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000,00
Siège social
Valloux, 25 Rue Claude
89200 VAULT DE LUGNY
RCS AUXERRE (89000)
SIREN 953 480 100

Suivant acte sous seings privés en date du 20 juin 2024,enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Yonne le 26 juin 2024 dossier 202400021533 référence 8904P01 2024 N 00690, Madame Françoise LEPOTIER demeurant à VALLOUX, 25 Rue Claude, VAULT DE LUGNY(89200), associée et co-gérante, a cédé la totalité des parts qu'elle détenait dans le capital de la société à Madame Claire LE POTIER, demeurant à NANCY (54000), 5 Rue Saint Lambert, 1er étage. Madame Françoise LE POTIER a démissionné de ses fonctions de co-gérante à compter du 20juin 2024. Il en résulte la modification de l'article 18 des statuts à publier comme suit : Nouvelle mention : Est désignée en qualité de gérante Madame Claire LE POTIER, demeurant à NANCY (54000), 5 Rue Saint Lambert - 1er étage.
Pour avis et mention
La gérante

AL24015759

// GÉRANCE

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Muriel ROULET-REY , Notaire associé de la SELARL « Muriel ROULET-REY Notaire », titulaire d'un office notarial à DONNEMARIE-DONTILLY (Seine et Marne), 9 Rue du Four, le 16 septembre 2024,enregistré à MELUN, le 19/09/2024, 2024N 01489, a été cédé un fonds de commerce par :La Société dénommée L'ANGELUS, dont le siège est à SENS (89100) 18 place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 853154672 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.A :La Société dénommée BRASSERIE L'ANGELUS, dont le siège est à SENS(89100) 18 place de la République, identifiée au SIREN sous le numéro 932300544 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SENS.Désignation du fonds : fonds de commerce de restauration, bar, débit de boissons à consommer sur place ou à emporter, fabrication de plats cuisinés à consommer sur place ou à emporter sis à SENS (89100) 18 Place de la République,connu sous le nom commercial L'ANGELUS.La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de SOIXANTE TROIS MILLE CINQ CENTS EUROS (63 500,00 EUR),Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été en l'étude de Me DUMAIRE – notaire à THORIGNY/OREUSE (89).
Pour insertion
Le notaire

AL24015656

ANNONCES LÉGALES

S.J.B.
Société d'Avocats

AUDITION GORIN
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 76 673 euros
Siège social
8 Bis, avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE
301 619 086 RCS AUXERRE
ET
OPTIQUE CHARLES DE GAULLE
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social
8 Bis Avenue Charles de Gaulle
89000 AUXERRE
987 563 020 RCS AUXERRE

AVIS DE FUSION

AVIS D'APPORT PARTIEL D'ACTIF
Suivant acte sous signature privée en date du 9 JUILLET 2024, la société AUDITION GORIN et la société OPTIQUE CHARLES DE GAULLE ont établi un projet d'apport partiel d'actif placé sous lerégime juridique des scissions, aux termes du quella société AUDITION GORIN a fait apport à la société OPTIQUE CHARLES DE GAULLE de sa branche complète et autonome d'activité de laboratoire d'optique, négoce de matériel d'optique et de matériel connexe, montage des produits précités, évaluée à 381 667.88 euros, moyennant la prise en charge par la société OPTIQUE CHARLES DE GAULLE, solidairement avec la société AUDITION GORIN, du passif correspondant, évalué à 82 667.88 euros. L'actif net apporté s'élève donc à 299 000 euros.En rémunération de cet apport partiel d'actif, la société OPTIQUE CHARLES DE GAULLE a augmenté son capital de 299 000 euros pour le porter à 300 000 euros par l'émission de 29 900 actions nouvelles de 10 euros de nominal chacune, entièrement libérées, de même catégorie, créées jouissance du 1er avril 2024 et attribuées à la société AUDITION GORIN.Il n'a été émis aucune prime d'apport.Des termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société AUDITION GORIN en date du 30 septembre 2024et du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société OPTIQUE CHARLES DE GAULLE en date du 30septembre 2024,Il résulte que le projet d'apport partiel d'actif a été approuvé, l'opération d'apport partiel d'actif et l'augmentation de capital sont devenues définitives en date du 30 septembre 2024 et que la société OPTIQUE CHARLES DE GAULLE a la jouissance des biens apportés à effet rétroactif du 1er avril2024.En conséquence de l'augmentation de capital, les articles 6 et 7 des statuts de la Société OPTIQUE CHARLES DE GAULLE ont été modifiés, ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :Ancienne mention :»Le capital social est fixé à 1 000 euros (1 000euros). Il est divisé en 100 actions de 10 euros chacune,entièrement libérées.»Nouvelle mention :»Le capital social est fixé à 300 000 euros (300000 euros). Il est divisé en 30 000 actions de 10 euros chacune, entièrement libérées.»

AL24015670

// ENQUÊTE PUBLIQUE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

Sur les communes d'Argenteuil-sur-Armançon et de Moulins-en-Tonnerois

Le public est averti qu'en exécution : du code de l'environnement du code de l'urbanisme
- de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0193 du 24 septembre 2024
Une enquête publique relative aux demandes de permis de construire présentées par la SAS W.E.B Parc solaire des Plateaux de Bourgogne), pour l'implantation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 30,1 ha et d'une puissance totale de 22,54 MWc sur le territoire des communes d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, **sera ouverte du lundi 21 octobre 2024 (14 h) au samedi 23 novembre 2024 (12 h)**, soit une durée de 34 jours consécutifs, **en mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS.**
Sont désignés Madame Jacqueline LAROSE, en qualité de commissaire enquêtrice titulaire, et Monsieur Valentin MARTIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier de demande des permis de construire, comprenant notamment une étude d'impact, l'attestation d'absence d'avis de l'Autorité environnementale et le registre d'enquête,seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du 21 octobre 2024 (14 h) au 23 novembre 2024 (12 h) à la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site internet des services de l'État **www.yonne.gouv.fr** (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du 21 octobre 2024 au 23 novembre 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au 03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
o soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-argenteuil@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
o soit par écrit :
- sur les registres « papier » déposés en mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON (89160), Grande rue et de MOULINS-EN-TONNERROIS (89310), 2 rue du Château
ou
- courrier adressé à la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS (siège de l'enquête), à l'attention de la commissaire enquêtrice.

Indépendamment des dispositions ci-dessus,la commissaire enquêtrice recevra les observations et propositions éventuelles du public qui seront également consignées dans le procès-verbal :
À la mairie d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON, les :
- lundi 21 octobre 2024, de 14 h à 17 h,
- vendredi 15 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
À la mairie de MOULINS-EN-TONNERROIS, les :
- mardi 5 novembre 2024, de 14 h à 17 h,
- samedi 23 novembre2024, de 9 h à 12 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la préfecture de l'Yonne, aux mairies d'ARGENTEUIL-SUR-ARMANÇON et de MOULINS-EN-TONNERROIS, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées de la commissaire enquêtrice. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Madame Clémence BROUCK, responsable du projet pour la SAS W.E.B Parc Solaire des Plateaux de Bourgogne - 58 A Rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS
email : clemence.brouck@web.energy - Tel : 07.85.48.59.50

AL24015764

// DIVERS

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
ASQUINS – prés et landes occupés - 2 ha 10 a 26 ca - 'LE MAUBAS' : ZN - 0153 – zonage: zones A et N du PLUi.
AUXERRE –landes, terres, terres à planter en AOC Bourgogne et Côteaux bourguignons et vergers - 27 ha 09 a 89 ca 'L ARCHE' : A – 0089 – 0090 – 0091 – 0092 – 0093 – 0094 – 0095 ZE – 0091 – 0092 – 0097 – 0099 – 0102 - 0103 - 'LA COTE D OR' : A – 0051 - 0054 - 'LA FOLIE' : A – 0115 - 1059 - 'DESSUS VAUTRIN' : A – 0702 ZE – 0087 – 0088 - 0089 - 'DESSUS LES CONCHES' : A – 0715 - 0716 - 'L ADROIT VAUTRIN' : A - 0771 - 'LES VAUNENINS' : A - 0825 - 'DESSUS LA VAUX DE BOUC' : B – 0600 – 0631 - 0634 - 'LES POMMES ROUGES' : CD - 0004 - 'LES PALMES' : ZA - 0068 - 'LES TERRES ROUGES' : ZE – 0056 – 0057 – 0058 – 0059 – 0060 – 0061 – 0062 – 0063 – 0064 – 0070 – 0074 – 0077 – 0078 - 0086 - 'LES MONTONS' : ZH – 0068 – 0074 – 0075 – 0151 – 0153 – zonage: zones A et N du PLUi.
ESCAMPS -taillis, terres et vergers - 1 ha 13 a 16 ca 'LES FIONS' : B - 0366 - 'LES GRANDES VIGNES' : YA - 0065 - 'LES CHAMPS GOUNY' : YB – 0068 - 0094 - 'LES DOUCES TERRES' : ZR - 0066 – zonage: zone N du PLU
MIGE – vergers - 55 a 00 ca - 'CHAUDEVILLON' : D – 0130 – 0131 – zonage: zone A du PLU.
SAINT PÈRE – landes, prés, terres, bois taillis en partie occupés - 14 ha 92 a 33 ca - 'CRECHOT' : A – 0287 – 0293 – 0294 – 0349 - 0350 - 'CHAUMONT LE BAS' : A – 0836 ZN - 0088 - 'SOUS CRECHOT' : AB - 0036 - 'NANCHEVRE' : AC - 0114 - 'VIGNES DE LA GARENNE' : B - 0574 - 'COTAT DE VAULNIEN' : C – 0900 - 0905 - 'LES CHOPINETTES' : C – 0819 – 0847 ZB - 0043 - 'FAVRELLES' : C - 2165 - 'CHATILLON' : C - 0030 - 'LES TERRIERS' : D - 0622 - 'SUR LE BOIS DE LA GRENNETE' : H – 0030 – 0561 – 0562 - 0565 - 'RUELLE TIENNOT' : H – 0133 – 0152 - 0153 - 'VIGNES NEUVES LE HAUT' : J – 0821 - 0828 - 'VAUX FLOT' : J - 1013 - 'LA CLOUAS' : J - 1156 - 'LES SAULNIERS' : WA - 0021 - 'LES ROBINES' : ZB – 0098 – 0101 - 0117 - 'DERRIERE SAINT PIERRE' : ZE – 0132 – 0133 - 0146 - 'LA CORVEE' : ZE - 0071 - 'LA MOLAISE' : ZI - 0007 - 'LES BOISSEAUX' : ZK – 0007 - 0008 - 'MONT LIBOEUF' : ZL - 0113 - 'SUR CRECHOT' : ZN – 0051 - 0052 - 'CHAUDON' : ZO - 0112 - 'LES PREVOTS' : ZO – 0025 - 0026 – zonage : zones A et N du PLUi.
VEZELAY – landes et terres occupées - 1 ha 07 a 99 ca - 'LA GRANGEOTTE' : ZB – 0006 - 0007 – zonage : zone A du PLUi.
IRANCY - vignes en AOC Irancy – Intermédiation locative – location par le biais d'un bail rural long terme d'une durée de 25 ans :
- 29 a 80 ca - 'LES MAZELOTS' : A – 0260 - 1344
- 10 a 40 ca - 'LES MAZELOTS' : A – 0259
Zonage : zone A du PLU.
SENS - 39 ha 03 a 64 ca – terres - location par le biais d'un bail SAFER d'une durée de 6 ans à compter du 01/01/2025 - 'LES BAS MUSATS' : CE-0182ZN-0376—0377—0378 - 'LES CHAILLOTS' : CK-0283ZE-0002—0008—0010—0012—0013—0075—0076—0077—0078—0079—0083—0154—0157—0160—0181ZH-0037 - 'LES GRILLONS' : YB-0017 - 'LES GREVES' : YC-0011 - 'LES BEAUMONTS' : ZH-0166—0202—0205 - 'STE BEATE' : ZH-0165 - 'LES BEGAMUS' : ZY-0040—0047—0048 - 'LES OVARDS' : ZY-0110 – zonage : zones A, AL, 2AUL, NL et U du PLUi.
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 28/10/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et télécharger les fiches candidatures.

AL24015773

Terres de Bourgogne Annonces légales 03 80 78 90 42

Maître Cyrille MORIOU
Notaire associé
51, rue Bugeaud
69006 LYON

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Cyrille MORIOU, Notaire de la Société à Responsabilité Limitée « NOTAIRE LYON BUGEAUD » titulaire d'un Office Notarial à LYON (69006), 51 rue Bugeaud, CRPCEN 69015, le 1er octobre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Alain Vincent BOISSAT-BRON, retraité, et Madame Chamia BENMOUSSA, retraitée, demeurant ensemble à SENS (89100) 10 rue Pierre Grange.
Monsieur est né à LYON 3ÈME ARRONDISSEMENT (69003) le 8 mai 1956,
Madame est née à AIN M'LILA (ALGERIE) le 1er octobre 1954.
Mariés à la mairie de PARON (89100) le 19 décembre 1987 initialement sous le Régime de participation aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Yves HUBLOT, Notaire à LYON, le 30 novembre 1987.
Actuellement soumis au régime de la Communauté réduite aux acquêts aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Marc VAN ELSLANDE, Notaire à SENS, le 6 mai 1994, homologué suivant jugement rendu par le de SENS (89100) le 10 février 1995.
Ce régime matrimonial n'a depuis pas fait l'objet de modification.
Monsieur est de nationalité française.
Madame est de nationalité française.
Résidents au sens de la réglementation fiscale.
Les oppositions pourront être faite dans un délai de trois mois de la date de parution du présent avis et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Cyrille MORIOU, Notaire à LYON 6ème, 51, rue Bugeaud.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire.
Pour insertion
Le notaire.

AL24015688

MEDICAVET
1 rue Louis Pasteur
58000 SERMOISE

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 14 novembre 2024 - 11 H00
ORDRE DU JOUR ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ZA le Clos Ry - 1 Rue Louis Pasteur - 58000 SERMOISE SUR LOIRE.
- Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la Société pendant l'exercice clos le 30 avril2024 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril2024.
- Approbation des conventions Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Dans le cadre statutaire du renouvellement du Conseil d'Administration, renouvellement du poste d'administrateur de Mme Isabelle COURTOIS et Mr Désiré PAUL, dont le mandat prend fin avec cet exercice.
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses.
Alexandre ANIER
Directeur

AL24015742

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

DISSOLUTION ANTICIPÉE

MILLE ET UNE CUISINES

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 14 000 euros
Siège social et de liquidation :
59 Rue des Haies 89500 MARSANGY
537 766 750 RCS SENS

Aux termes d'une décision en date du 30/06/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Monsieur Francis FORT, demeurant 59 Rue des Haies 89500 MARSANGY, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 59 Rue des Haies 89500 MARSANGY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS, en annexe au RCS.
Pour avis, le Liquidateur

AL24015440

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CALONE CONSEILS

SASU au capital de 2000 €
Siège social
19 BD DU PONT NEUF
ZAC DES SABLONS
89100 Sens
914 398 268 RCS de Sens

Le 30/09/2024, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, Mme CALONE STEPHANIE, demeurant 11, rue de la Falaise 89330 Saint Julien du Sault pour sa gestion et l'a déchargé de son mandat, et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du même jour. Les comptes de clôture seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Sens.
Radiation au RCS de Sens

AL24015652

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de TOULOUSE en date du 30/09/2024, ouvrant une procédure de redressement judiciaire au profit de la SAS STANDARD 11 rue des Fourneaux Zone des Clairions 89000 Auxerre - commerce de détail d'habillement - (RCS TOULOUSE 378244255).
Date de cessation des paiements : 01/09/2024
Administrateurs Judiciaires : la SCP CBF ASSOCIES prise en la personne de Me Christian CAVIGLIOLI 10 R d'Alsace-Lorraine 31000 TOULOUSE et la SELARL FHBX, prise en la personne de Maître Jean-François BLANC 22 rue des chasseurs 34070 MONTPELLIER, avec mission d'assistance. Les créances sont à déclarer entre les mains des Mandataires judiciaires : la SELARL BENOIT et Associés prise en la personne de Me Béatrice AMIZET 17 R de Metz 31000 TOULOUSE et la SELAS EGIDE prise en la personne de Me Alix BRENAC 4 R Amélie 31080 TOULOUSE CS 98034 Cedex 6, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015680

Jugement du tribunal de commerce de Nanterre du 26/09/2024 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire au profit de la Sàrl FANTASIAS Lieudit Le Moulin des Fées 89144 Ligny le Châtel (organisation de spectacles) RCS Nanterre 827526799. Date de cessation des paiements le 31/05/2024.
Administrateur judiciaire : la SELARL BCM en la personne de Me Jean-Baptiste Albertini 35-37 Avenue SAINTE FOY 92200 Neuilly-sur-Seine avec mission d'assistance. Les créances sont à déclarer entre les mains du Mandataire judiciaire : la SAS Alliance en la personne de Me Gurvan Ollu 29 Boulevard DU SUD EST 92000 Nanterre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015682

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique OZKAN** 3 rue de la Santé Logt 30 89700 Tonnerre (travaux forestiers). RCS Auxerre 880460969. CIP 4823. Date de cessation des paiements : 30/03/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015704

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique SARL REMZI** 1 rue de la Santé logt 17 89700 TONNERRE (travaux forestiers). RCS Auxerre 889081469. CIP 4822. Date de cessation des paiements : 30/03/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015705

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique BEN & ASSOCIES** 7 Allée Jacquard 89000 Auxerre (mise en relation de clients et de transporteurs routiers). RCS Auxerre 880793963. CIP 4821. Date de cessation des paiements : 30/03/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015707

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique EG ART DESIGN** 8 rue des Fauvettes 89000 Auxerre (agent commercial en immobilier). RCS Auxerre 884561390. CIP 4824. Date de cessation des paiements : 01/03/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015708

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl L HOTEL DU COMMERCE** 3 rue Gatelot 89250 Seignelay (bar). RCS Auxerre 980950117. CIP 4825. Date de cessation des paiements : 30/03/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015709

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de **SAS CHEVAL DE 3** - 1 Rue des Champs aux Prêtres 89113 Charbuy (commerce d'articles de sport). RCS Auxerre 918667742. CIP 4826. Date de cessation des paiements : 01/09/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015710

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique SARL L'UNPREVU** 41 route Nationale 89160 Lezinnes (bar). RCS Auxerre 902335348. CIP 4827. Date de cessation des paiements : 01/07/2024 Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL ETUDE BALINCOURT en la personne de Me Cyrielle DELEUZE 12 Boulevard Davout 89000 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015711

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **Sàrl à associé unique LE SAINT LAURENT** 2 rue des Métiers 89660 Montillot (bar). RCS Auxerre 887796779. CIP 4828. Date de cessation des paiements : 01/01/2024. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015712

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant l'ouverture de la procédure de liquidation judiciaire au profit de la **SAS à associé unique O'CARRELAGE** 92 route de Paris Hall 3 89380 Appoigny (pose de revêtement de sol). RCS Auxerre 891982191. CIP 4829. Date de cessation des paiements : 30/03/2023. Les créances sont à déposer entre les mains du Liquidateur : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015713

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de **Monsieur Davy BECKER** - 3 rue d'Auxerre 89250 Seignelay (couverture). RCS Auxerre 519377444. CIP 4819. Date de cessation des paiements : 30/03/2023. Administrateur : la SELARL BCM en la personne de Me ALBERTINI Rond Point Foch 1 avenue de Saint-Georges 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au BODACC.

AL24015714

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 ouvrant une procédure de Redressement Judiciaire au profit de la **SAS B.P.J.F.** 120 rue du Pont 89000 Auxerre (boucherie). RCS Auxerre 843882689. CIP 4820. Date de cessation des paiements : 01/04/2024. Administrateur : la SELARL AJRS en la personne de Me Marlène LOISEAU 16 rue de l'Horloge 89000 Auxerre. Les créances sont à déposer entre les mains du Mandataire, SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre, ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce, dans les deux mois qui suivent la parution de la décision au **BODACC.**

AL24015715

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS Léody** 43 route Nationale 89160 Lezinnes (épicerie). RCS Auxerre 849825443. CIP 4805. Liquidateur judiciaire : Maître François CARLO 2 chemin de la Guimbarde 89300 JOIGNY.

AL24015716

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant la conversion en liquidation judiciaire de la **SAS à associé unique PISCINES ET SPAS 89** 58 Route d'AUXERRE 89380 APPOIGNY (vente et installation de coques de piscines). RCS Auxerre 807886585. CIP 4786. Liquidateur judiciaire : SELARL MJ & ASSOCIES en la personne de Me Véronique THIEBAUT 16 rue de l'Horloge BP290 89005 Auxerre.

AL24015717

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2024 prononçant la clôture pour insuffisance d'actif de la liquidation judiciaire de la **SAS IDC MEDICAL** Zone Industrielle les Gâtines 89170 Saint-Fargeau. RCS Auxerre 834146573. CIP 4748.

AL24015718

Jugement du Tribunal de Commerce de Melun en date du 30/09/2024 prononçant la liquidation judiciaire au profit de la Sàrl **SARL BG SPORT** 60, Rue Guynemer 89000 Auxerre (salle de sport) RCS MELUN 751711458. Liquidateur judiciaire : la SELARL MJC2A en la personne de Me Christophe Ancel 13, Avenue Thiers 77000 MELUN.

AL24015734

CLOTURE DE LIQUIDATION

F.R.R

SASU Au capital de 1500 €
38 RUE LEOPOLD JAVAL
89190 COURGENAY
834 775 355 RCS SENS.

Par AGO du 15/09/2024, il a été d'approuver les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et constaté la clôture définitive de la liquidation à compter de ce jour.
Radiation RCS SENS

AL24015658

DISSOLUTION ANTICIPÉE

F.R.R

SASU Au capital de 1500 €
38 RUE LEOPOLD JAVAL
89190 COURGENAY
834 775 355 RCS SENS

Par AGE du 15/09/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter de ce jour. M EL MOUTAKI Mohamed 6 Rue du Muguet 78120 Rambouillet a été nommé liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du siège social.
Mention RCS SENS

AL24015659

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SARL B.C.D.E.

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 500 euros
15 Rue des Soeurs
89440 - ANGELY
RCS AUXERRE : 444 574 453

L'Assemblée des associés réunie en date du 09 décembre 2023, à la diligence du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a donné au liquidateur quitus de sa gestion et décharge de son mandat.Cette même Assemblée a prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter de ce même jour.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'AUXERRE.
Pour avis
Le Liquidateur
Jean-Louis RIOTTE

AL24015703

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SARL B.C.D.E.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7 500 euros
15 Rue des Soeurs
89440 - ANGELY
RCS AUXERRE : 444 574 453

Suivant délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 septembre 2023, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 23 septembre 2023 et sa mise en liquidation amiable.L'Assemblée Générale a nommé comme liquidateur, Monsieur Jean-Louis RIOTTE, domicilié 15 Rue des Soeurs à ANGELY (89440), lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.Le siège de liquidation est fixé au 15 Rue des Soeurs à ANGELY (89440). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Auxerre.
Pour avis
Le liquidateur

AL24015702

DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE du 30/09/2024 de la SARL LES GALLOTS, au capital de 5.000 €, dont le siège social est à Les Gallots, 89100 PARON, 492 558 960 RCS SENS, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour.
A été nommé comme liquidateur Mr Jean Pierre DEWEIRDT, domicilié à Les Gallots, 89100 PARON. Le siège de liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée et où les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt légal sera effectué au RCS de SENS.

AL24015667

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GAEC DES ROUX

Groupement agricole
d'exploitation en commun
en cours de liquidation
Au capital de
142 082,48 Euros
Siège social et siège de la liquidation:
Les roux
9 rue Jean Capitaine
89500 CHAUMONT.
Liquidateur
M. Olivier DUBOIS
demeurant Les Pichons
18 rue Sainte-Félicie
89500 CHAUMONT
et M. Cyril DUBOIS demeurant
La Meunière
5 rue Charles Brasseur
89500 CHAUMONT.
330 255 860 RCS SENS

Aux termes d'une délibération en date du30/06/2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur,a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SENS.
Les liquidateurs.

AL24015668

DISSOLUTION ANTICIPÉE

SCI S.M.G.

S.C.I au capital
de 152,45 Euros
8 rue du Rimbeuf
89380 APPOIGNY
RCS AUXERRE
384 352 738 (1992D00027)

Suivant décision collective des associés en date du 14 septembre 2024, il résulte que :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Gérard SPRINGA, demeurant 1 chemin de la Baillie 89380 APPOIGNY, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.

ANNONCES LÉGALES

Mention sera faite au RCS : AUXERRE.
Pour avis,

AL24015719

FIDUCIAL SOFIRAL
Avocats

CLÔTURE DE LIQUIDATION

LE DELICE DES GALETS

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital
de 6 000 euros
Siège
7 place de la République
89130 TOUCY
Siège de liquidation
7 place de la République
89130 TOUCY
RCS AUXERRE 793 259 847

L'Assemblée Générale réunie le 19 juin 2024 au 7 place de la République, 89130 TOUCY a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Valérie GALLET, épouse ROY, demeurant 29 Le Colombier, 89130 TOUCY, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2023.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

AL24015681

DISSOLUTION

SARL MOCQUARD

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 7 650.00 euros
Siège social : Le Pâtis Buisson
89440 ANGELY
442 374 492 RCS Auxerre

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 Septembre 2024 :
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 Septembre 2024 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur, Monsieur Éric MOCQUARD, demeurant 5 Rue de l'Eglise 89200 PROVENCY, Gérant de la Société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 5 Rue de l'Eglise 89200 PROVENCY, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Auxerre.
Mention sera faite au RCS de Auxerre
Pour avis,

AL24015730

CLÔTURE DE LIQUIDATION

MENUISERIE BILLON

SARL en liquidation
Au capital de 7.500 euros,
ZA des Champs
Route de Clamecy
89480 COULANGES-SUR-YONNE
820 979 623 R.C.S. AUXERRE

L'Assemblée Générale du 02.09.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 30.06.2024, déchargé M. Georges BILLON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE en annexe au RCS.
Pour avis

AL24015745

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous-seings privés à Champlost, en date du 12 septembre 2024, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : S.J.M.
Capital social : 1.000 euros.
Siège social : 24 rue de la Gondonnerie 89210 Champlost.
Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS.
Gérance : MOMBLE Sébastien, demeurant 24 rue de la Gondonnerie 89210 Champlost, et MOMBLE Justine, demeurant 24 rue de la Gondonnerie 89210 Champlost.
Cession de parts : Les parts sociales ne sont librement cessibles qu'entre associés. Toute cession à un tiers de la Société est soumise au préalable à agrément de la collectivité des associés réunis en Assemblée Générale.
La société sera immatriculée au RCS de Sens.
Pour avis

AL24015441

AVIS DE CONSTITUTION

ASSP du 16/09/2024, il a été constitué une SASU dénommée:
TELA Systems
Objet: Conseil et accompagnement d'entreprises dans la mise en place de solutions d'intégration de données
Capital: 1 000 €
Siège social: Centre d'Affaires EURIPOLE ZI des Vauguilettes III, 17 rue de Sancey 89100 SENS
Durée: 99 ans
Président: M. Monsieur Larbi TEMMINE dt 13 rue Jacques Daguerre 92500 RUEIL MALMAISON
Assemblées et vote: Chaque actionnaire est convoqué et chaque action donne une voix
Agrément: toutes cessions agréées aux 3/4 des votes
Immatriculation au RCS de SENS

AL24015467

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une société civile dénommée SCI POUDER INVESTISSEMENT au capital de 1.000 €, dont le siège social est à 2B, Imp. du Calvaire La Biche 89240 CHEVANNES, ayant notamment pour objet, la propriété, l'acquisition, la construction, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles, droits immobiliers, ou pouvant constituer l'accessoire ; la mise à disposition gratuite ou onéreuse d'un ou plusieurs biens détenus par la société au profit des gérants, des associés, un ou plusieurs propriétaires ou usufruitiers de parts sociales ; l'aliénation de ces mêmes biens notamment devenus inutiles pour autant toutefois qu'elle ne puisse être considérée comme un acte de commerce et ne porte pas en conséquence atteinte au caractère civil de la Société ; la souscription de tous emprunts et la constitution de toute hypothèque ou toute autre sûreté réelle ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits et facilités de caisse, avec ou sans garantie hypothécaire. M. Jérôme POUDEROUX demeurant 2B, Imp. du Calvaire La Biche 89240 CHEVANNES a été nommé gérant. Les cessions de parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec le consentement des associés donné par une décision collective extraordinaire à la majorité des 2/3 des parts.
Immatriculation au RCS d'AUXERRE.

AL24015653

FIDUCIAL SOFIRAL
Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DRACY du 27 septembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : 4S INVEST
Siège : Lieu-dit Les Genièvres, 89130 DRACY
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 20 000 euros
Objet : La prise de participations dans toutes sociétés et ce, par tout moyen notamment par voie de souscription au capital de sociétés nouvelles ou existantes, d'apports, de fusions, ou tout autre moyen ; La gestion, la détention et la cession, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, desdites participations ; La gestion, dans les limites prescrites par la réglementation en vigueur, de la trésorerie et des moyens matériels et des services de fonctionnement, notamment administratif, informatique, technique des sociétés filiales et/ou des sociétés dans lesquelles la société détient des participations directes ou indirectes ainsi que toutes prestations de services et de conseils dans les domaines dans l'intérêt des sociétés.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Syril SABATIER, demeurant Lieu-dit Les Genièvres 89130 DRACY
Directeurs généraux : Madame Armelle SABATIER, demeurant Lieu-dit Les Genièvres 89130 DRACY Madame Nathalie SABATIER, demeurant 6 rue Liot, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT Monsieur Samuel SABATIER, demeurant 6 rue Liot, 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Siège du tribunal de commerce ou RCS dont dépend la SAS.
POUR AVIS
Le Président

AL24015669

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/10/2024, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : SCI DE L'HANGAR
Forme : SC
Capital social : 1 000 €
Siège social : 10 RUE DECOURTIVE, 89600 ST FLORENTIN
Objet social : La société a pour objet la propriété, l'administration, la gestion et la location de tous les immeubles et droits immobiliers composant son patrimoine, et plus généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement à l'objet ci-dessus défini, pourvu qu' elles ne modifient pas le caractère civil de la société.
Gérance : Mme Sylvie GRADOS demeurant 10 RUE DECOURTIVE, 89600 ST FLORENTIN
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AUXERRE

AL24015756

Suivez-nos publications sur Instagram

Suivez-nous sur notre page Facebook

Terres de Bourgogne
LE JOURNAL DE RÉFÉRENCE POUR L'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE
ABONNEMENT

CHAQUE VENDREDI
à la maison et accessible
PARTOUT
et à tout moment
abonnement@terres-de-bourgogne.net
03 80 78 90 40



Terres de Bourgogne

Abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE
1, Rue des Coulots - CS80075
21110 Bretenière

Avec votre abonnement, vous bénéficiez d'un ACCÈS ILLIMITÉ au site www.agribourgogne.fr

NOM
PRÉNOM
RAISON SOCIALE
RUE
CP | VILLE
TÉL. | PORT.
EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Je règle € par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009
BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

Contact : Tél. 03 80 78 90 40 - abonnement@terres-de-bourgogne.net

Choisissez votre revue parmi les titres suivants
Cochez la case correspondante

☐ REUSSIR Bovins viande — BOVINS VIANDE
☐ REUSSIR Grandes Cultures — GRANDES CULTURES
☐ REUSSIR Lait — LAIT
☐ REUSSIR Porc Tech PORC — PORCS
☐ Réussir la chèvre — LA CHÈVRE
☐ Réussir Pâtre — PÂTRE
☐ REUSSIR Fruits & Légumes — FRUITS et LÉGUMES
☐ REUSSIR Vigne — VIGNE
☐ REUSSIR Volailles — VOLAILLES
☐ REUSSIR Bio — BIO numérique

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €
☐ 2 ANS 222 €
☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix
☐ pour 1 an 58 € par revue
☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL